



FELIS BELGICA

Annexe 1 au règlement intérieur v. **25/01/2025**



Felis Belgica Liste de prix à partir du **01/02/2025**

Le plan réglant les différents tarifs ci-dessous est soumis chaque année à l'approbation de l'assemblée générale et entre en vigueur après son approbation par celle-ci.

Cependant, le conseil d'administration a le pouvoir de l'ajuster au cours de l'année, si la situation financière de l'association l'exige et sur base d'un avis motivé du trésorier.

COTISATION DES MEMBRES	
Montant annuel pour les membres principaux affiliés/effectifs par an	€ 30,00 (€ 2,50 / mois)
Montant annuel pour les membres familiaux (domicilié à la même adresse qu'un membre) par an	€ 12,00 (€ 1,00 / mois)
Montant annuel pour les membres junior (< 18 ans) par an	€ 6,00 (€ 0,50 / mois)
Montant annuel pour les membres d'honneur (seulement sur avis du conseil)	€ 0,00
Paiement de la cotisation des clubs (au plus tard le 01/01)	50% des montants ci-dessus
Contribution du membre non effectif (de soutien) par an	€ 30,00
La cotisation des membres est toujours due par année civile. Au cours de la première année, les nouveaux membres paient la contribution au prorata ¹ du nombre de mois d'affiliation, à laquelle s'ajoute un coût administratif de 7,50 € pour les membres principaux/effectifs.	
Ce coût administratif n'est pas appliqué si une chatterie est enregistrée en même temps.	
Chaque club paie le pourcentage de la cotisation FBe déterminé ci-dessus avant le 01/01 de la nouvelle année civile. Le coût administratif unique est versé à Felis Belgica pour couvrir l'importation de pedigrees.	
Le transfert des cotisations entre le club et Felis Belgica, d'une part ou d'autre part, est organisé de manière administrative par le secrétaire et le trésorier.	

¹ Les nouveaux membres payent leur cotisation au prorata du moment de leur adhésion. Si vous êtes déjà membre, le renouvellement de votre cotisation doit se faire au plus tard le 31.12 de l'année précédente. La réactivation d'un membre déjà existant entraîne le paiement de la cotisation d'une année complète, quel que soit le moment dans l'année.



FELIS BELGICA

Annexe 1 au règlement intérieur v. 25/01/2025



PEDIGREES

Une réduction d'adhésion est accordée à tous les membres effectifs et affiliés de Felis Belgica et des clubs associés. Les membres non effectifs ne bénéficient pas de réduction d'adhésion.

	Avec réduction d'adhésion	Sans réduction d'adhésion
Enregistrement ou modification d'un nom de chatterie	€ 60,00	€ 120,00
Accès au portail des membres	Gratuit	€ 20,00/an
Prix par pedigree ou duplicat	€ 15,00	€ 25,00
Pedigree digital	€ 13,00	€ 20,00
Import d'un pedigree (seulement disponible en version digitale)	€ 10,00 Inclus dans les frais administratifs pendant la 1ère année calendrier d'adhésion.	€ 25,00
Enregistrement de titre (version digitale)	€ 8,00	€ 15,00
Enregistrement de titre (version imprimée et envoyée)	€ 12,00	€ 20,00

TARIFS D'INSCRIPTIONS AUX EXPOSITIONS*

Classe 1 jusqu'à 12 inclus	€ 35,00 par certificat - € 60,00 pour 2 certificats
Classe 14 / races non-reconnues / variétés non-reconnues	€ 25,00 par certificat
Classes nationales (vétérans, ...)	€ 25,00 par certificat
Classe 13 a	€ 35,00 par certificat - € 60,00 pour 2 certificats
Classe 13 b / 13 c	€ 8,00
Cage supplémentaire ou chat hors concours	€ 25,00 par jour
Inscriptions après la clôture / modifications le jour de l'expo	€ 8,00 de frais administratifs par exposant

* Les tarifs sont indicatifs.

Le comité des expositions et les clubs organisateurs ont le pouvoir d'accorder des réductions aux membres et d'autres réductions spéciales par expo ou de mettre en œuvre des augmentations de prix, à condition que cela soit clairement communiqué à l'avance.